


**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 25 mars 2024**

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 36	Date convocation : 19/03/2024
Pouvoirs de vote : 5	Date d'affichage : 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Bourran, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

**Délibération n°024-2024** – Protection et mise en valeur de l'environnement – Transition énergétique  
**Validation de la stratégie paysagère de transition énergétique**  
 Annexe 15 – tableau stratégie

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
 Préfecture : 05 AVR. 2024  
 Publication : 05 AVR. 2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à ...	Observation	Excusé Absent	
						Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X			Arrivée à 18h30-Délibération 033-2024		
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain			X	Pouvoir à C. GIRARDI		
	BIDET Valérie					X	
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
	PEDURAND Michel	X					
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas	X			Arrivée à 18h05-Délibération 033-2024		
DAMAZAN	MASSET Michel					X	
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine			X	Pouvoir à S. ROSSATO		
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie					X	
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe			X	Pouvoir à J. ARMAND		
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					

MONHEURT	ARMAND José	X				
MONTPEZAT d'AGENAI	SEIGNOURET Jacqueline	X			Départ à 18h30-Pouvoir à C. LAFOUGERE	
NICOLE	COLLADO François	X				
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X				
	GENTILLET J-Pierre	X				
	ARCAS Elisabeth	X				
	LIENARD Pascale		X		Pouvoir à J. LARROY	
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X				
	RUGGERI Aldo	X				
PUCH d'AGENAI	MAILLE Alain	X				
RAZIMET	TEULLET Daniel	X				
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne		X		Pouvoir à CASTELL Francis	
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X				
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X				
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X				
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X				
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	X				
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X				
<b>Soit, pour cette séance :</b>			38	5		3

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Nathalie BUGER

**Délibération n°024-2024** – Protection et mise en valeur de l'environnement – Transition énergétique  
**Validation de la stratégie paysagère de transition énergétique**  
Annexe 15 – tableau stratégie

Acte rendu exécutoire  
après le dépôt en 05 AVR. 2024  
Préfecture :  
Publication : 05 AVR. 2024

### Exposé des motifs

Soucieuse de préserver et valoriser son cadre de vie tout en tenant compte des enjeux énergétiques actuels, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a souhaité réaliser un Plan Paysage de Transition Énergétique. Cette démarche, adossée à l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), vise à aider les élus à définir le projet de territoire communautaire, en s'appuyant sur les ressources paysagères pour définir la stratégie locale de transition énergétique et le cadre de vie dans lequel ils souhaitent vivre pour les années à venir.

La première phase, dite de diagnostic, a permis aux nombreux élus et acteurs ayant participé aux visites de terrain (BUS TOUR) et aux ateliers d'approfondir leur connaissance du territoire, de ses ressources, tant humaines que physiques.

Les richesses paysagères et les enjeux du territoire identifiés pendant le premier semestre 2023 ont été retravaillés au sein d'un atelier collectif de préparation de la stratégie en juillet 2023. Le projet de stratégie paysagère de transition énergétique a ensuite été présenté en comité de pilotage le 30 janvier 2024, puis priorisé en commissions Aménagement de l'Espace et Prospective/transition énergétique/mobilité le 22 février 2024. La stratégie ainsi affinée a ensuite été présentée en réunions de secteurs fin février 2024, garantissant une information large à l'ensemble des élus du territoire.

La stratégie proposée se compose aujourd'hui de 8 objectifs stratégiques déclinées en 19 propositions d'actions (voir page suivante).



**Vu** les statuts de la Communauté de Communes, et plus spécifiquement les compétences aménagement de l'espace et protection et mise en valeur de l'environnement (volet transition énergétique) ;

**Vu** les délibérations n°126-2017 et n°85-2020 relatives aux contractualisations « Territoire à Energie Positive – TEPOS » engageant la Communauté de Communes dans une dynamique de transition énergétique du territoire et prévoyant la définition d'une stratégie de déploiement équilibré du photovoltaïque ;

**Vu** la délibération n°74-2021 actant la candidature de la Communauté de Communes à l'appel à projet Plan de Paysages publié par l'Etat en 2021, afin d'enrichir sa démarche de stratégie photovoltaïque au sol et plus largement de s'appuyer sur les paysages locaux pour définir le projet de territoire ;

**Considérant** l'obtention par la Communauté de Communes de cet appel à projets, engageant la collectivité à réaliser un plan de paysages tels que définis par les services de l'Etat, et ouvrant droit aux financements associés de l'ADEME ;

**Considérant** la cohérence entre cette démarche, et le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE – devenu « Contrat pour la Réussite de la Transition écologique »), adopté par le Conseil Communautaire par délibération n° 128-2021 le 18/10/2021, la démarche de plan de Paysage de transition énergétique contribuant à répondre à chacune des trois orientations stratégiques du contrat ;

**Considérant** l'avis favorable des commissions Aménagement de l'Espace et Prospective/transition énergétique/mobilité en date du 22 février 2024 sur la stratégie paysagère priorisée ;

**Oùï** l'exposé de Monsieur Christian Girardi, Vice-Président en charge de la Prospective, Mobilité, Transition Energétique et de Monsieur Jacques Dumais, élu référent TEPOS pour la Communauté de Communes,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré**

*42 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention*

**1. Approuve** la stratégie paysagère de transition énergétique priorisée ;

**ACTIONS PRIORITAIRES**

**1. Maîtriser le développement du photovoltaïque (ajouts de volets complémentaires à la charte)**

- ✓ Action 1 : Décidons collégalement du développement PV
- ✓ Action 2 : Encadrons qualitativement le développement du PV (insertion paysagère des projets)
- ✓ Action 3 : Encadrons quantitativement le développement du PV (préservation des terres agricoles)
- ✓ Action 4 : Expérimentons la mise en œuvre d'un projet PV exemplaire de compétence interco

**2. Urbaniser et construire autrement**

- ✓ Action 5 : Privilégions la réhabilitation du bâti ancien
- ✓ Action 6 : Végétalisons nos rues et nos places (ilots de fraîcheurs)
- ✓ Action 7 : Construisons moins et mieux

**3. Cultiver durablement, manger sain et local**

- ✓ Action 8 : Relocalisons l'agriculture et l'alimentation (circuits courts)
- ✓ Action 9 : Impulsons des initiatives agricoles innovantes

**4. Gérer écologiquement les espaces (inter)communaux**

- ✓ Action 10 : Faisons brûler plutôt que de faucher mécaniquement
- ✓ Action 11 : Entretien écologique nos espaces de vie

### AUTRES ACTIONS

#### **5. Développer de manière volontariste de la filière bois-énergie**

- ✓ Action 12 : Cultivons nos espaces boisés (limites exprimées en réunions de secteurs)
- ✓ Action 13 : Plantons des arbres et des haies

#### **6. Inventer des nouvelles mobilités**

- ✓ Action 14 : Développons et aménageons des espaces intermodaux
- ✓ Action 15 : Constituons un réseau de routes dédiées aux mobilités douces

#### **7. Valoriser des sites énergétiques emblématiques**

- ✓ Action 16 : (A)ménageons les sites du Pech de Berre, Moulin d'Aiguillon et Moulin de Montpezat
- ✓ Action 17 : Accompagnons la réhabilitation des anciens moulins et pigeonniers

#### **8. Diffuser une culture des paysages de l'énergie**

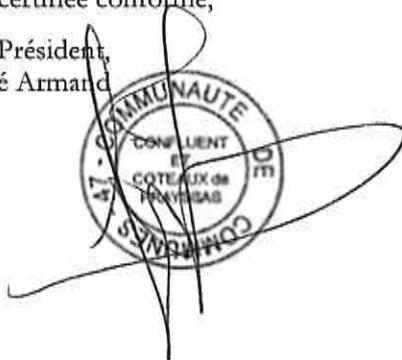
- ✓ Action 18 : Constituons une route touristique à la découverte des moulins à eau et à vent : « la route des moulins », en lien avec le service tourisme
- ✓ Action 19 : Organisons une programmation culturelle et pédagogique, en lien avec le service tourisme

**2. Dit** que cette dernière renouèle et amplifie la stratégie de transition énergétique définie via les programmes Territoire à Energie Positive entre 2018 et 2023 ;

**3. Prévoit** d'intégrer cette stratégie paysagère de transition énergétique à l'élaboration en cours du PLUi à 29 ;

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
José Armand



La secrétaire de séance,  
Nathalie Buger

